ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

impôts et taxes

Question écrite n° 44683

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre des outre-mer sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 25 novembre 2013 portant sur l'autonomie fiscale en outre-mer. Ce rapport préconise d'assurer une part significative de fiscalité directe dans les prélèvements obligatoires. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Texte de la réponse

La Cour des comptes vient de rendre un rapport le 25 novembre 2013 portant sur l'autonomie fiscale en outre-mer, préconisant notamment d'assurer une part significative de fiscalité directe dans les prélèvements obligatoires. Le Gouvernement analysera précisément cette recommandation qui vient d'être faite par la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : M. Claude de Ganay
Circonscription : Loiret (3e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44683
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : Outre-mer
Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 décembre 2013, page 12577
Réponse publiée au JO le : 31 décembre 2013, page 13586